



tabac, interdiction de fumer

Rubrique : actualités - Date : lundi 19 février 2007

Interdiction de fumer dans les lieux publics L'AFP signale que **selon un sondage BVA, l'interdiction de fumer dans les lieux publics (hors lieux de convivialité) recueille 86% d'avis favorables.** D'après l'agence, plus de 53% des Français se disent « tout à fait favorables » à l'interdiction, 32% « plutôt favorables » et près de 14% « plutôt pas » ou « pas du tout » favorables, sachant que les femmes (88%) sont plus nombreuses que les hommes (83%) à être favorables à l'interdiction. Indiquant que par ailleurs 87% des sondés affirment avoir été « très bien » ou « assez bien » informés sur l'application de l'interdiction, l'agence souligne que ce sont les 15-24 ans qui sont les plus critiques sur cette mesure avec plus de 18% d'avis « défavorables » et 25% qui s'estiment « mal informés ». L'agence qui souligne aussi que les ouvriers (22%) et les chômeurs (29%) sont les plus nombreux à se dire « défavorables » à cette mesure, précise que pour leur part les fumeurs sont à 74% favorables à l'interdiction, près de 26% y étant défavorables, alors que chez les non fumeurs le pourcentage de personnes favorables atteint 91%. L'agence rappelle qu'un précédent sondage BVA effectué en novembre faisait état de 78% d'avis favorables à l'interdiction. Le ministre de la santé voit dans le nombre de fumeurs qui soutiennent l'interdiction, le signe d'une « évolution des comportements et des mentalités ».